

Conditions Générales d'Utilisation des ressources de calcul de GRICAD

Version août 2019

Préambule

La présente charte vient en complément de la Charte d'usage du Système d'Information de l'Université Grenoble Alpes.

Elle donne des précisions sur les droits et devoirs de chacun dans le cas précis de l'utilisation d'une ressource informatique gérée par GRICAD. Elle sert également à donner des informations importantes sur les modalités d'accès aux ressources et le mode de partage de ces dernières.

La présente charte doit être acceptée électroniquement au moment de l'obtention du compte d'accès ou à chaque révision, faute de quoi l'accès aux ressources n'est pas possible. Elle est révisable une fois par an.

Article I : Présentation de GRICAD

GRICAD (Grenoble Alpes Recherche – Infrastructure de Calcul Intensif et de Données), Unité Mixte de Services 3758 du CNRS, de l'UGA, de Grenoble-INP et de l'INRIA, propose des ressources d'informatique scientifique pour les chercheurs académiques du site grenoblois.mance de l'Université de Grenoble [1]. L'unité coordonne en particulier l'achat et l'administration de ressources matérielles et logicielles afin de les mettre à la disposition de la communauté de chercheurs, étudiants et ingénieurs de la COMUE UGA ayant des besoins en calcul intensif et traitement de données.

Un Comité Des Utilisateurs coordonne le pilotage scientifique des services et réunit des membres des différents pôles de recherche de la COMUE. En particulier, il comprend un responsable scientifique et un responsable technique de chaque domaine principal utilisateur des ressources [2].

Afin de permettre aux utilisateurs d'exploiter le plus efficacement possible les différentes plateformes, GRICAD met en place des mécanismes particuliers de gestion des tâches : fairsharing (partage équitable), suspension, limites de temps maximum d'exécution, routage dans des files d'attente spécifiques (test, grande-échelle, séquentiel,...), supervision des processus, etc...

GRICAD informe de ces configurations dans des documentations spécifiques mises en ligne [3] et informe les utilisateurs lorsqu'il y a des changements dans les politiques de ces outils via la liste de diffusion des utilisateurs [4].

Ces politiques sont définies par le COMUT de GRICAD.

Enfin, afin d'améliorer la qualité de ses services, GRICAD met en place sur ses plateformes, dans la mesure du possible et dans la limite des moyens disponibles, des mécanismes de redondance tels que systèmes RAID, doubles alimentations, serveurs en tolérance de panne, ...

Article II : Champ d'application

Les présentes règles s'appliquent à toute personne désirant obtenir l'accès à une ressource informatique administrée par GRICAD.

Article III : Éligibilité

En fonction de la situation de l'utilisateur, sa demande est examinée par un référent scientifique et un référent technique selon le tableau décrit à la page web située à cette URL :

<https://gricad.univ-grenoble-alpes.fr/catalogue.html>

Les référents jugent de l'adéquation de la demande et accordent l'accès aux ressources. Le demandeur universitaire est un membre permanent de son laboratoire. L'utilisateur peut-être membre temporaire (doctorant, post-doc, stagiaire,...) ou collaborateur d'un membre permanent.

Article IV : Modalités d'accès

L'accès aux ressources de GRICAD n'est possible qu'après vérification de l'éligibilité (article III).

Chaque utilisateur doit être membre d'au moins un projet.

Chaque projet a un porteur de projet qui est obligatoirement un membre permanent d'un laboratoire de l'université de Grenoble. Les projets sont analysés et reconduits au moins une fois par an.

Les modalités de gestion des projets sont décrites sur la page web située à l'URL suivante :

<https://gricad.univ-grenoble-alpes.fr/catalogue.html>

Article V : Utilisation des ressources

Dans le cadre des ressources mutualisées de GRICAD, les règles de bon usage suivantes s'appliquent toujours :

- L'utilisateur est invité à contacter son porteur de projet ou le responsable technique de son pôle avant de lancer ses premiers calculs, et à consulter attentivement les documentations mises à sa disposition.
- Il est interdit de lancer des calculs ou des compilations trop lourdes sur les nœuds de login : il faut obligatoirement utiliser le gestionnaire de tâches et de ressources. Dans le doute, l'utilisateur est invité à contacter le responsable technique de son domaine disciplinaire.
- Les utilisateurs s'engagent à ne pas contourner les politiques de file d'attente mises en place dans le gestionnaire tâches et de ressources.
- Les utilisateurs s'engagent à rester courtois entre eux. En cas de conflit il peuvent faire appel à leurs porteurs de projets respectifs et/ou référents et/ou responsable de GRICAD.
- Les utilisateurs des ressources de calcul intensif de GRICAD sont automatiquement abonnés à la liste de diffusion des utilisateurs de GRICAD [4]. Ils peuvent y communiquer toutes informations qu'ils pensent utiles à la communauté GRICAD toute entière. C'est aussi par cette liste que GRICAD informe les utilisateurs de tout incident ou information importante quand à l'utilisation des ressources de calcul. Les utilisateurs sont invités à considérer avec attention les messages de cette liste.
- Les utilisateurs de GRICAD ont automatiquement accès à un site pour la documentation [3] auquel ils peuvent contribuer pour des informations qui pourraient être utiles à la communauté (contacter le service support)
- GRICAD met en place des mécanismes de nettoyage automatique à la fin des tâches de calcul. Néanmoins, il est de bon usage de vérifier systématiquement si des fichiers temporaires ou autres entités pouvant gêner le bon fonctionnement des autres tâches ne seraient pas à nettoyer.
- Les utilisateurs s'engagent à ne conserver sur les espaces de stockage liés aux ressources de calcul intensif que des fichiers utiles à leurs projets en cours.
- Les utilisateurs s'engagent à signaler à leur responsable technique tout dysfonctionnement constaté sur un des équipements mis à leur disposition (panne constatée, erreur inhabituelle, dépassement de capacité, ...)
- Les utilisateurs sont informés qu'en cas de panne matérielle ou logicielle, ou encore panne

électrique, les tâches peuvent être stoppées prématurément et sans préavis. GRICAD s'engage à limiter le plus possible ce genre de situations mais ne pourrait être tenu pour responsable de la perte des données éventuellement occasionnée.

- GRICAD ne réalise aucune sauvegarde des espaces utilisateurs et ne peut donc être tenu pour responsable de la perte éventuelle de données. Les utilisateurs sont invités à se renseigner auprès de leur laboratoire sur les possibilités de sauvegarde.
- GRICAD peut contacter un utilisateur directement (par e-mail ou par téléphone) pour lui signaler tout problème sur l'une de ses tâches de calcul en cours, à venir ou passée. L'utilisateur s'engage à fournir des coordonnées professionnelles valides et s'engage à signaler tout changement de celles-ci au responsable technique de son pôle.

Article VI : Citation de GRICAD

Les utilisateurs ayant des productions scientifiques dans lesquelles des ressources de GRICAD ont été utilisées s'engagent à insérer la citation fournie à l'adresse web suivante :

<https://gricad.univ-grenoble-alpes.fr/users.html>

Article VII : Non respect de la charte

Le non respect de la présente charte entraîne la suspension de l'accès aux ressources de GRICAD.

Acceptation de la charte

La date d'acceptation de la charte est enregistrée dans le système d'informations de GRICAD en liaison avec le compte d'accès fourni à l'utilisateur. Cette date est enregistrée après que l'utilisateur a coché et validé la phrase suivante au moment de la création ou du renouvellement de son compte d'accès :

« Je déclare avoir lu et accepté la Charte relative à l'utilisation des ressources de GRICAD »

L'utilisateur sera également invité à déclarer qu'il a bien signé la Charte d'usage du Système d'Information de l'Université Grenoble Alpes.

Références

[1] : <https://gricad.univ-grenoble-alpes.fr>

[2] : <https://gricad.univ-grenoble-alpes.fr/gouvernance.html>

[3] : https://gricad.gricad-pages.univ-grenoble-alpes.fr/user_doc/

[4] : ciment-users@univ-grenoble-alpes.fr